



## Communiqué de Presse

Dans le sillage du lancement de la nouvelle série de pièces de monnaie et de billets de banque, la Banque d'Algérie a procédé à l'émission et la mise en circulation d'une nouvelle pièce de monnaie de cent (100) dinars algériens à la faveur du règlement n°21-03 du 11 août 2021 portant émission et mise en circulation d'une pièce de monnaie métallique.

En accord avec la thématique de la nouvelle série de pièces et billets qui commémore notre glorieuse guerre de libération et les symboles de notre histoire, la nouvelle pièce de cent dinars est gravée à l'effigie du combattant et chahid « Ali AMAR», dit Ali la pointe tombé au champ d'honneur le 8 octobre 1957.

Cette nouvelle pièce métallique est la troisième émission issue de la nouvelle série de pièces et billets, qui a connu la création émission et mise en circulation d'un billet de banque de 2000 dinars algériens et d'une pièce de monnaie métallique de 200 dinars algériens (Règlements N°2020-05, N°2020-06, N°2020-07, du 7 décembre 2020).